

AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR),

SETE est née de la volonté de trois hommes ; Paul Riquet l'artisan du Canal du midi, Louis XIV qui cherchait une rade pour ses galères et le chevalier de Clerville qui demanda à Colbert d'édifier un fort. Le congrès de la FNAR et de l'UFR fut, quant à lui marqué par 3 présidents : Roger Barrot et Christian Bourreau, ainsi que Pierre Erbs, président de la CFR. Ce temps fort de la vie de nos fédérations fut agrémenté d'échanges et de réflexions dans les domaines de la retraite, de la santé et de l'autonomie. 107 participants se retrouvèrent au Village Vacances du Lazaret pour du travail, mais aussi pour un moment de convivialité.

SETE, la "petite Venise languedocienne" entre le mont Saint Clair et les étangs de Thau a vu naître, grâce au pasteur Lucien Benoit, cet établissement de bain de mer qu'est aujourd'hui le Lazaret, il y a presque 140 ans. Comme vous avez pu voir, ce petit domaine de 3 hectares, à l'ombre de pins centenaires, nous accueillit par grand vent...D'aucuns prétendent que c'est le "Vent Qui Rend Fou..." A suivre!



Notre congrès, placé sous la protection et inspiré par Georges Brassens, Jean Vilar et Paul Valéry, avait fait le choix de n'avoir aucun intervenant extérieur et c'est à 14h15 ce premier jour d'avril que Christian et Roger donnèrent le départ à nos travaux, après un accueil de bienvenue du directeur du Lazaret, Jean Régis Souvignet. Ce fut d'abord l'intervention, très appréciée par l'auditoire, du Président de la CFR, Pierre ERBS, qui rendit compte des travaux menés.

Cette intervention fut aussi le départ d'une cascade d'exposés qui permirent une information très large sur les travaux des multiples commissions de la CFR. Un merci tout particulier à Pierre Lange, Christine Meyer, Alain Laforêt, Sylvain Denis, Gérard Lucas, Jean Michel Hôte sans oublier le régional de l'étape Michel Amary.

Après cet après-midi rondement mené, arriva l'apéritif méditerranéen suivi du dîner du Congrès.

Une nuit réparatrice après dégustation du fameux marc de Frontignan, nous projeta dans la seconde journée destinée aux travaux des ateliers et à leur restitution. La clôture du congrès par les présidents respectifs de la FNAR et de l'UFR-RG précéda le repas de midi et les AG respectives.

Et c'est, bien triste que nous avons pris la navette pour la gare de SETE où un TGV spécial avait été affrété.

Votre serviteur se retrouva bien seul d'un coup sous ces pins centenaires...mais, et c'est sûr, j'ai passé un agréable congrès en votre compagnie.

Philippe SERRE

Synthèse des ateliers

Invités à s'exprimer sur les actions à mener pour mieux faire connaître les retraités dans notre société, les participants répartis en ateliers ont insisté sur

- l'amélioration à apporter à la communication en termes de supports, de contenu, de clarté du message,
- la nécessaire valorisation du rôle des seniors et la mise en évidence des multiples actions qu'ils mènent dans tous les domaines, tant au niveau national que local,
- une présence accrue des retraités dans les structures territoriales (municipalités, associations, Coderpa, comités d'usagers, ARS...) et dans les manifestations nationales tels que les salons professionnels.

Plusieurs participants sont prêts à apporter leur aide pour réfléchir sur ces thèmes et définir des pistes d'actions.

FORMATIONS

1 - Logiciels retraite et réversion



Changement de dates

Les Jeudi 28 mai et Vendredi 29 mai 2015, de 9h30 à 16h
Formation aux logiciels Retraite - Réversion
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
Tour Les Mercuriales – 93500 BAGNOLET (métro : Gallieni - ligne 3)

La formation est limitée à 12 participants, de préférence deux membres par association.

Le programme :

- jeudi 28 mai : la retraite
Matin : Législation, documentation, explication
Après-midi : manipulation – étude de cas.
- vendredi 29 mai : la réversion
Matin : Législation, documentation, explication
Après-midi : manipulation – étude de cas.

Inscrivez-vous **AVANT LE 7 MAI** auprès d'Ingrid COTTET :

- Par mail : ingrid.cottet.fnar@orange.fr
- Par téléphone : 01.40.58.15.00

Le dossier définitif vous sera adressé après votre inscription.

2 - Coderpa

Un stage de formation CODERPA est prévu le 8 octobre, au Fiap, rue Cabanis (Paris 14e). Des renseignements vous seront fournis ultérieurement.

Nouveaux Coderpistes, retenez cette date dans vos agendas.

DECLARATION FISCALE

Dans un souci d'économies (papier, enveloppe, timbre...), désormais les caisses de retraites n'enverront plus d'attestation fiscale par courrier, puisque de toute façon le montant imposable figure sur la déclaration pré remplie.

Toutefois il est possible de consulter la somme déclarée par les régimes de retraite

- sur internet en ouvrant un espace personnel
- Par téléphone ou par courrier.

S'agit-il d'une première étape de « l'adaptation de la société au vieillissement » ?

RETRAITES

La Commission Retraites de la CFR s'est réunie le 20 avril.

La réunion Medef/Syndicats du 10 avril n'ayant à notre connaissance pas permis de rapprocher les points de vue sur les diverses façons d'équilibrer les régimes Arrco et Agirc, ni de connaître en détail les arguments respectifs des uns et des autres, il est difficile à ce stade d'approfondir davantage la propre argumentation de la CFR.

Sauf à insister sur le « non-dit » auquel tous semblent se rallier : tout simplement le total abandon au secteur privé et à lui seulement du règlement du problème général de déficit des régimes de retraite, alors qu'il n'en est que très partiellement responsable.

Mais l'Etat choisit une nouvelle fois d'isoler ceux qu'il protège. Ce n'est pas acceptable.

Qu'il s'agisse en effet d'un recul déguisé de l'âge de départ à la retraite par une incitation financière à prolonger sa carrière, d'une baisse du rendement des deux régimes, d'une sous-indexation des pensions ou encore d'un durcissement des conditions de réversion, seul le secteur privé est actuellement concerné.

Le rapport de la Cour des comptes de décembre 2014 fait certes allusion à la difficulté d'étendre un recul de l'âge (64 ans) à l'ensemble des régimes, mais ses calculs et ses courbes démontrent sans ambiguïté la puissance de cette solution. Un tel appui

devrait, croyons-nous, conduire les gestionnaires des deux régimes à mettre en pleine lumière l'injustice et la discrimination auxquelles équivaldrait un refus de l'Etat de reculer l'âge. Le sondage récent montrant que les Français refusent, farouchement et avant toute autre solution, une baisse de leurs retraites pourrait être un autre appui. En revanche l'argument d'un système universel de retraite n'est pas utilisable pour 2018.

Si les rencontres entre Medef et syndicats des 22 et 27 mai précisent enfin les positions des uns et des autres, la CFR pourra cibler plus efficacement ses efforts.

SANTÉ

1^{er} et 2 juin : « Observance : accompagnement et responsabilité »
Une démarche collaborative pour émettre des recommandations citoyennes.

En 2014 un arrêté visait à conditionner le remboursement de la location des appareils d'apnée du sommeil à son utilisation. Il n'est évidemment pas question de demander que puissent être remboursées des prestations sans objet, mais les malades se sont interrogés. L'arrêté a depuis été annulé. La question est pourtant loin d'être réglée !

Ces derniers mois plusieurs « enquêtes » ont montré que les questions d'« observance », les difficultés pour les patients de suivre leur traitement sont constantes et majeures. Le CISS, préoccupé des conséquences pour les malades et les usagers s'est donc allié avec deux autres regroupements d'associations, pour initier une démarche collaborative afin d'émettre des « recommandations citoyennes ». Celles-ci montreraient les attentes, les choix, les difficultés des malades et, plutôt que de sanctionner, l'importance d'accompagner les malades pour qu'ils soient responsables et acteurs de leurs traitements. La FNAR s'est particulièrement impliquée dans la préparation de cette démarche et l'organisation de l'évènement des 1^{er} et 2 juin. En effet, les seniors sont très concernés par ces enjeux : non seulement ils sont très nombreux à être touchés par des maladies chroniques, mais le suivi des prescriptions, l'utilisation des appareils ne vont pas de soi, le refus peut être perçu comme une ultime liberté ! De plus, concevoir des programmes d'éducation thérapeutique, impliquer les proches, les aidants, pose des problèmes particuliers au moins autant liés à l'âge qu'à la pathologie.

SANTÉ (suite)

Un colloque public est organisé le 1er juin. Le 2 juin, une cinquantaine de panelistes, malades et usagers, proposeront leurs « recommandations citoyennes » pour l'amélioration de l'observance. La FNAR sera présente, vous pouvez, aussi, vous inscrire pour participer à la journée du 1^{er} juin. <https://docs.google.com/forms/d/1bokmqZAfToID5X-0L33uV0bhYHBglyZB0c4QksAQi14/viewform>
Contacts : Christine Meyer, Alain Laforêt.

AUTONOMIE

14/04 Conseil de la CNSA

L'essentiel de l'ordre du jour portait sur l'exécution du budget 2014 et le budget rectificatif 2015. L'exercice 2014 se solde par un léger excédent qui sera porté dans les réserves. Pour 2015, si la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) est bien affectée au budget de la CNSA, on ne peut qu'être inquiet du retard pris par la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement qui conditionne l'utilisation de ces quelque 685 millions d'euros. Néanmoins quelques crédits ont été pris sur les réserves de la caisse pour anticiper des mesures de la loi (légère revalorisation des salaires des aides à domicile, foyers-logements) qui seront, espérons-le, récupérés lorsque la loi sera votée. Par ailleurs la direction a présenté un plan d'aide à l'investissement sur 2016-2018 financé par 300 millions d'euros "sanctuarisés" des crédits CASA non utilisés en 2015. C'était une promesse ministérielle.

Rappelons que les autres ressources propres de la CNSA sont constituées essentiellement par la Contribution sociale pour l'autonomie (CSA ou "lundi de Pentecôte) et 0.1% de la CSG.

Le Conseil a adopté à l'unanimité le chapitre du rapport annuel qui fait le bilan de 10 ans de préconisations de la CNSA. En particulier ce texte, préparé de façon collaborative avec les membres du Conseil, met en avant les changements apportés aux concepts et le souhait dès 2007 de créer une prestation de compensation universelle de la perte d'autonomie quel que soit l'âge.

Par ailleurs la caisse va ouvrir le 12 mai, un portail internet pour aider les personnes âgées et leurs familles. Voir le site www.cnsa.fr

21/04 CNRPA

Le Comité a donné un avis favorable à deux décrets: l'extension à Mayotte des dispositions APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et PCH (Prestation de Compensation du Handicap) et le financement des SPASAD (Services polyvalents de soins et d'aide à domicile).

Il a ensuite consacré sa séance au projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. En effet à l'issue du passage en première lecture au Sénat le comité a constaté des changements substantiels.

Si les futurs comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie seront consultés pour avis (ces deux derniers ayant été ajoutés à notre demande), il n'est toujours pas prévu que les personnes âgées soient représentées dans la conférence (départementale) des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Les sénateurs ont introduit une contrainte inapplicable pour la représentation des retraités et personnes âgées. En effet, d'après cet ajout, seules les associations agréées au sens de la représentation des usagers dans le secteur sanitaire pourront siéger dans les instances créées par la loi! Cela n'a bien sûr rien à voir.

Le Sénat a rétabli la commission d'appel de l'APA qui avait été subrepticement supprimée dans le projet

AUTONOMIE (suite)

initial. Il a également rétabli le Haut Conseil de l'Âge, qui figurait dans le projet de Michèle Delaunay, remplacé par un Haut Conseil de la Famille et des Âges de la Vie par l'actuelle secrétaire d'Etat!

Un groupe de travail a été désigné pour préparer nos propositions pour la 2° lecture des assemblées en juillet et septembre.

A... COMME ASSOCIATIONS

17/03 AG UFR Alsace

L'Union Française des Retraités d'Alsace a tenu son assemblée générale au Centre Socio Culturel Pax de Mulhouse-Bourtwiller.

A cette occasion, le président Jean-Pierre SCHOEN a rappelé les principales revendications de la Fédération :

- l'évolution des systèmes de retraite dans le sens d'une plus grande équité avec un rapprochement public/privé et l'instauration d'un régime universel,
- l'amélioration de la condition des personnes âgées qui peuvent être en situation de grande dépendance, d'isolement, voire de précarité.

L'UFR exige que les associations de retraités soient effectivement présentes dans tous les organismes de réflexion et de consultation, de gestion et de décision où sont traités les problèmes les concernant.

Pour être entendus, accroître le nombre d'adhérents est une nécessité absolue. L'adhésion à l'UFR Alsace n'est pas antinomique avec une participation active dans une amicale locale ou d'entreprise, bien au contraire, mais complémentaire pour la qualité et la circulation de l'information.

En conclusion, le président a plaidé pour un monde de retraités solidaire et déterminé face aux pouvoirs publics.

Après la partie statutaire de la réunion, deux coordinatrices du Réseau APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ont présenté les nombreuses aides personnalisées proposées par l'APAMAD (Association Pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile), dont l'aide aux aidants dispensés par la Plateforme de répit RIVAGE.

La réunion s'est achevée avec le verre de l'amitié, offrant la possibilité de poser toutes les questions aux deux intervenantes que le président a remerciées pour la clarté de leur présentation.

28/03 AG de « L'Amitié Continue »

Plus de 160 personnes ont assisté à l'AGO de l'association « L'Amitié Continue » adhérente à l'UFR depuis juin 2014. Cette réunion, placée sous la présidence de Jacques Pinault, s'est déroulée dans les locaux de PSA-Citroën à Vélizy. Christian Bourreau et Gérard Lucas, invités à cette AG, y ont présenté l'organisation et le fonctionnement de l'UFR dans le cadre des activités de la CFR et les résultats 2014. Un point a été fait à cette occasion sur la dernière réforme des retraites, les difficultés AGIRC-ARRCO et le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, qui devrait être mise en œuvre au 1er janvier 2016.

28/03 AG de l'Amicale Retraités GEFCO

Tenue au siège de GEFCO à Courbevoie, l'assemblée générale, présidée par Charles Taïeb, a réuni près de 140 participants dans une ambiance chaleureuse. Après l'exposé des orientations de la société par un représentant de la direction, les animateurs ont présenté les événements et les nouveautés offertes aux adhérents, notamment une offre mobile-home qui rencontre de plus en plus de succès. Philippe Mouzé, Secrétaire général de la FNAR, a présenté la situation alarmante de nos régimes complémentaires ainsi que les actions entreprises par la FNAR et la CFR.

A... COMME ASSOCIATIONS (suite)

02/04 AG de l'Amicale Retraités PSA Paris et Région Parisienne

Dans le superbe cadre du Domaine des Clos Vallées à Longnes (78), André Communod, président de l'Amicale et de l'Inter-Amicales PSA, avait réuni le 2 avril plus de 120 participants. Après la partie statutaire, les adhérents ont pu assister à la présentation des nouveaux modèles Peugeot, Citroën ainsi que ceux de la nouvelle société DS. Après avoir remercié les adhérents pour leur support, Philippe Mouzé, représentant la FNAR, a rappelé que les retraités sont un lien vital au niveau familial et une force économique pour notre société et qu'à ce titre, ils doivent être mieux reconnus.

09/04 AG de l' « ARCEA-Bretagne »,

Une quarantaine de personnes ont participé à l'Assemblée annuelle de la section Bretagne qui s'est tenue à l'Hôtel du Lac à Huelgoat (Finistère) sous la présidence d'Hildebert Kerviel. Le Bureau National de l'ARCEA était représenté par son Président, Jacques Penneroux, et Raymonde Boschiero, Trésorière Générale de l'ARCEA. Après un exposé très complet sur les activités du CEA, J. Penneroux a présenté la situation des effectifs de l'association ainsi que plusieurs projets d'activités nouvelles à proposer aux futurs adhérents. Après sa présentation des comptes 2014 et du budget 2015, R. Boschiero a enchaîné sur les activités UFR et CFR 2014-2015 en donnant en particulier, le point de vue des principaux experts sur la loi de réforme des retraites 2013-2014 et sur le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement.

10/04 AG AIPRCA CHATEAUBRIANT

L'Assemblée Générale de l'association AIPRCA (à l'origine Anciens du groupe HUARD) s'est tenue à Châteaubriant sous la présidence de Jacques BOUET.

L'association gérant pour ses adhérents un contrat groupe auprès d'Harmonie Mutuelle, la représentante de cette mutuelle a présenté les résultats intéressant l'association ainsi qu'un panorama très complet sur toutes les dispositions en place ou à venir concernant la couverture complémentaire santé.

Avec Jean-Luc GIMZA qui représentait la FNAR nous avons abordé le projet de loi portant sur l'adaptation de la société au vieillissement ainsi que les négociations en cours sur les complémentaires AGIRC et ARRCO. Sur ce dernier point, l'urgence d'agir au niveau de la CFR pour que le privé ne décroche pas par rapport au public dans l'évolution du pouvoir d'achat a été fortement exprimée.

La décroissance des effectifs et donc le devenir d'une petite association fermée (plus de nouveaux adhérents) reflètent la préoccupation de beaucoup de nos associations d'entreprise « vieillissantes » qui n'ont plus de vivier pour recruter.

Le plaisir de se retrouver, la bonne humeur et la richesse des échanges ont concrétisé la réussite de cette belle journée. Un grand bravo aux organisateurs.

A... COMME ASSOCIATIONS (suite)

13 au 17 avril : Congrès du Spelc

La Fédération nationale des Spelc (Syndicat professionnel de l'Enseignement libre catholique) qui regroupe les actifs de la profession, mais également un nombre croissant de retraités, a tenu son congrès triennal en présence de 240 participants à Erdeven dans le Morbihan. Les journées de travail qui se sont déroulées sous un ciel uniformément bleu, dans une atmosphère conviviale et détendue ont permis de dresser le bilan des trois années écoulées et de dessiner des perspectives d'avenir ; l'équipe dirigeante a été reconduite à une très forte majorité.

Les délégués des Spelc départementaux ont aussi été invités à se prononcer sur l'adhésion de la Fédération à la CESI (Confédération Européenne des syndicats Indépendants) ; ils ont été très nombreux à l'approuver. Le Spelc pourra ainsi multiplier les contacts avec d'autres organisations européennes et participer à la réflexion, en particulier sur les thèmes liés aux systèmes éducatifs.

23/04 AG DE L'AR-PSA PEUGEOT-CITROEN DE SOCHAUX

Cette assemblée générale annuelle s'est tenue à l'hôtel de ville de Sochaux. Comme chaque année, elle a attiré quelque 500 adhérents intéressés par la vie de l'association.

Comme l'ont montré le président René HANSER et les différents intervenants du CA, cette vie est demeurée intense tout au long de l'année 2014 et de nombreuses activités sont prévues pour 2015.

Deux points plus particulièrement importants sont à mettre en exergue :

. L'ouverture de l'association, avec le statut de membres sympathisants, aux personnes n'ayant jamais travaillé chez Peugeot /Citroën. Le but poursuivi est un accroissement notable du nombre d'adhérents.

. L'intervention de Claire MERCKLING, qui a fait le point sur les discussions en cours à l'AGIRC/ARRCO et a précisé les positions défendues par la FNAR et la CFR dans les différents domaines intéressant les retraités et personnes âgées. Nous la remercions pour son brillant exposé.

Un cocktail très animé a permis de terminer dans l'euphorie cette belle journée

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités » qui vous informera des dernières nouvelles sur les problèmes de retraite et autres articles variés sur des sujets intéressant les retraités.

-5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou la FNAR
-10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS



Hommage à André Jarrin

Nous sommes bouleversés par le décès d'André Jarrin. Nous le savions malade depuis quelque temps, mais pas au point de nous quitter aussi rapidement.

La plupart d'entre nous le connaissaient depuis fort longtemps, depuis même avant la création de la CFR car, ancien de SHELL, il avait apporté sa puissance de travail et ses compétences au Groupement des Amicales de Retraités de l'Industrie Pétrolière (GARIP), adhérent de la FNAR. Il faisait évidemment partie de la Commission Retraites de la FNAR qui, en fusionnant avec celles de l'UFR, de la CNR et des Aînés Ruraux (aujourd'hui « Générations Mouvement ») donna naissance à la Commission Retraites CFR.

André était président de l'ADRET SHELL et administrateur de la FNAR.

Diplômé de l'ESSEC, aussi à l'aise dans les calculs économiques compliqués, actuariels entre autres, que sur les pentes de sommets difficiles au pays du Mont Blanc – il était aussi diplômé de l'école de ski et d'alpinisme de Chamonix - il aimait évoquer ses expéditions d'autrefois, mais aussi celles que, à la retraite, il aurait pu faire à partir de son chalet des Contamines s'il ne s'était pas persuadé qu'il fallait à tout prix défendre les retraités et leurs retraites.

La profonde amitié qu'il nous témoignait remontait même, en ce qui me concerne, à 1955 quand, précisément, il préparait l'ESSEC au Lycée du Parc à Lyon : même dortoir même réfectoire ...ça soude.

Bien sûr, c'est l'homme, l'ami sincère, bon et tourné vers les autres qui nous manquera par-dessus tout.

Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau de la FNAR présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Pierre LANGE et les membres de la Commission Retraites CFR

Prochaine parution le 30 mai 2015